



# AGRICULTURE

## STRATÉGIES

Groupe de travail « Transition et adaptation face au changement climatique »

Contributions d'Agriculture Stratégies– janvier 2023

---

**Structure : Agriculture Stratégies**

**Nom du représentant : Alessandra Kirsch, directrice des études**

### **Question n°1 : Quelle est votre vision de l'agriculture à horizon 2040 ?**

L'agriculture à horizon 2040 doit être résiliente, et permettre de nourrir la population selon ses préférences sociétales et environnementales. Elle doit permettre de fournir une alimentation à un prix abordable pour le consommateur, sans détérioration de l'environnement et dans le respect du bien-être animal. Mais elle doit aussi, pour espérer perdurer, permettre de rémunérer les agriculteurs et préserver la rentabilité des outils industriels.

Cette agriculture doit donc être un compromis qui tienne compte de la capacité à rémunérer des marchés, des conditions et des coûts de production, et de l'augmentation des risques auxquels sont soumis les agriculteurs lorsqu'ils s'engagent dans de telles transitions.

### **Question n°2 : Quelle est votre perception des grands défis auxquels elle doit faire face ?**

L'agriculture doit faire face à des aléas climatiques plus fréquents et plus violents, aux attentes de la société pour une agriculture plus vertueuse et qui implique une hausse des coûts de production, dans un contexte d'inflation généralisée qui réduit le consentement à payer du consommateur et de marché ouvert.

La concurrence sur les ressources (intrants, foncier, énergies, eau) se fait également plus forte, de même que la concurrence qui se joue entre recherche de souveraineté alimentaire et souveraineté énergétique, cette dernière mobilisant également des surfaces et des ressources initialement destinées à l'alimentation.

Les préoccupations du consommateur ne se reflètent pas nécessairement dans ses actes d'achat, l'information étant limitée sur l'origine et les conditions de production des ingrédients des produits

moins chers, il ne se rend pas nécessairement compte de la différence de qualité des produits en matière environnementale.

### **Question n°3 : Quels sont les verrous les plus importants à lever ? Et les leviers sur lesquels s'appuyer ?**

Nous identifions deux verrous importants : la prise de risque pour l'agriculteur, et le développement des filières.

L'agriculteur fait pour chaque campagne face à 3 risques qui vont avoir un impact sur le revenu issu de sa récolte et donc la viabilité de sa ferme : le risque économique, lié aux prix de marchés, le risque climatique, lié à la météo, et le risque sanitaire. **Ce dernier risque est accentué lors de la transition agroécologique, et doit donc être accompagné.** En effet, à la différence des solutions chimiques mobilisées en agriculture dite conventionnelle, où à chaque menace sanitaire répond une molécule efficace quasiment dans toutes les situations, l'efficacité des régulations biologiques est plus aléatoire. Le risque supplémentaire est le risque réglementaire, toute évolution brutale de la législation pouvant remettre en cause l'équilibre fragile des filières.

Il est impératif de sécuriser les agriculteurs en leur offrant une visibilité sur les prix et un accompagnement dans cette prise de risque.

La plupart des mesures affectées à cette transition sont des aides fixes au revenu, qui ne seront que peu ou pas variables en fonction du degré d'ambition et de réussite de l'exploitant, et ne permettent pas de l'indemniser en cas de coup dur. **Le levier que nous identifions réside dans l'accompagnement par les pouvoirs publics, technique et financier.** Il s'agit là d'envisager de nouvelles formes de soutien public, comme, pourquoi pas, par une nouvelle forme d'assurance à la prise de risque. Couplée à un accompagnement technique individuel, il pourrait alors s'agir de proposer une indemnisation en cas d'échec de la mise en œuvre d'une pratique agroécologique qui aurait un impact réel sur la marge brute, constaté via la comparaison avec une parcelle témoin.

Offrir une visibilité sur les prix implique une contractualisation à l'échelle des filières, qui ne pourra être que progressive car basée sur le développement de celles-ci et de la consommation. Il s'agit de ne pas reproduire les erreurs observées dans la filière AB, et de développer les marchés en cohérence avec la demande, sans anticipation sur l'évolution de celle-ci.

D'autres freins existent au niveau de l'aval : ils sont à la fois logistiques, techniques, et financiers. Par exemple, la collecte de protéagineux par une entreprise qui collecte des céréales nécessite une gestion des stocks pointue pour éviter toute contamination entre céréales et légumineuses, des outils de tri spécifique, la période de récolte des légumineuses se chevauche parfois avec celle de cultures de vente (concurrence entre la fin de la récolte du soja et du maïs, entre pois et colza ou blé). Pour les organismes chargés de la collecte et du stockage, cela constitue une espèce supplémentaire à gérer lors d'un pic d'activité qui induit « un niveau de complexité logistique en plus pour une espèce qui représente généralement de faibles volumes ». Par ailleurs, ces espèces nécessaires à la diversification et à la transition mobilisent une faible part de la SAU, ce qui implique un périmètre de collecte étendu pour des volumes réduits, et donc des coûts de collecte plus élevés. **Le levier que nous identifions réside dans l'accompagnement de l'optimisation logistique des filières, la mutualisation des chantiers et des stocks.**